

CONSEIL DES SENIORS A BLAGNAC



BLAGNAC
Ville Amie des Aînés depuis 05-2015
Blagnac (31)

OBJECTIFS

Encourager la participation et l'implication des aînés dans leur ville. Être force de propositions. Assurer une veille sociale en relayant l'expression des attentes et des besoins de ce public.

PRATIQUE

Déterminer le rôle et les missions de l'instance participative. Procéder à une élection et à une désignation des membres. Définir des commissions thématiques. Proposer des séances de travail régulières.



AGIR POUR LA VILLE

En décembre 2014, la Ville de Blagnac a procédé au renouvellement de son Conseil des seniors, une instance consultative permettant le débat et la réflexion, autour de différentes thématiques. La formation de ce conseil provient d'une volonté municipale, celle de créer des instances participatives. Un service de démocratie participative a d'ailleurs été spécialement constitué pour coordonner et gérer notamment les détails administratifs des différents dispositifs mis en place. Cette instance a pour objectifs de mener des réflexions, être force de propositions et assurer une veille sociale en transmettant les besoins et les attentes des personnes âgées.

LES MEMBRES

Le Conseil des seniors se compose de trente membres, âgés de 60 ans et plus, élus pour la durée du mandat municipal. Dix membres ont été élus par les seniors de la ville, dix autres ont été désignés par tirage au sort et enfin dix ont été nommés par le Maire.

En amont, une campagne d'information a été réalisée pour annoncer le renouvellement de cette instance et permettre aux seniors blagnacais, de plus de 60

ans, de présenter leur candidature. L'élection des membres s'est effectuée lors d'une Assemblée Générale ouverte aux habitants.

La présidence du conseil est assurée par l'adjointe déléguée aux seniors qui est membre de droit. La fonction du Président délégué quant à elle, est assurée par un membre élu lors de la première assemblée plénière par l'ensemble des membres du conseil. Lors de cette première assemblée sont également désignés les membres du bureau composé de l'adjointe déléguée aux seniors, le président délégué, deux vice-présidents, un secrétaire général et un secrétaire général adjoint.

FONCTIONNEMENT

Concernant le fonctionnement de cette instance participative, des axes de travail sont définis en fonction des priorités de la Ville et des attentes des seniors. Lors du renouvellement du Conseil des seniors, trois commissions ont ainsi été constituées : Habitat ; Information et communication ; Vivre ensemble. Les membres peuvent participer aux trois commissions s'ils le souhaitent, en fonction de leurs intérêts. Des partenaires et professionnels peuvent intervenir en commission selon leurs compétences

et les points qui sont inscrits à l'ordre du jour. Le département de démocratie participative est toujours présent pour aiguiller les propos sur la faisabilité des attentes et des projets exprimés.

Les commissions se réunissent une fois par mois et le conseil des seniors se réunit une fois par trimestre en séances plénières tenues conjointement par l'adjointe déléguée aux seniors et le Président délégué. Des salles municipales sont mises à disposition ainsi que les locaux de la Maison des Aînés. Des comptes rendus sont rédigés à chaque séance et rendu public aux habitants afin qu'ils puissent suivre les avancées du Conseil.

PROJETS CONCRETS

Depuis le renouvellement de l'instance consultative, une dynamique importante est présente au sein du Conseil. Les seniors souhaitent s'impliquer davantage à la politique de la ville et essayer de faire

avancer concrètement les choses. Des projets sont déjà en cours de lancement, comme par exemple « l'îlot autonomie » (appartements pour seniors et laboratoire de recherche pour détecter le commencement du manque d'autonomie) avec la commission « Habitat, en lien » avec la Maison Intelligente de l'IUT de Blagnac et le Gérontopole. Dans la thématique du « Vivre ensemble », un travail intergénérationnel est déjà engagé avec des lycéens de Blagnac. Enfin grâce au travail mené au cours de la commission « Information et communication », un guide à destination des seniors, qui jusqu'alors n'existait pas, est en cours d'élaboration. Ce dernier se veut utile et pratique, tous les dispositifs dédiés aux seniors et les informations les concernant seront répertoriés dedans.



APPEL A CONTRIBUTION

Si, comme Blagnac, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. rfvada@gmail.com